



CONSEIL ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN

DU 29 JUIN 2020

COMPTE-RENDU

Présidence : Monsieur Benoit Delaunay, recteur de l'académie de Toulouse

Liste des participants : en annexe

Cette réunion du CAEOC s'est tenue par visioconférence.

I- Introduction

Monsieur le Recteur ouvre la réunion et remercie les nombreux participants pour leur présence dans ce format inhabituel à distance.

Il se réjouit de la tenue de ce conseil académique de fin d'année scolaire 2019-2020, deuxième réunion annuelle qui traduit tout l'intérêt que porte l'académie de Toulouse à l'enseignement de l'occitan.

Il annonce un renforcement de la participation du ministère de l'Éducation nationale à l'Office public de la langue occitane (OPLO) qui se traduira par la prise en charge d'un second poste de chargé de mission Enseignement, pour couvrir des besoins territoriaux étendus de l'OPLO, et par l'attribution d'une subvention de 50 000 € destinée à soutenir des projets dans le domaine de l'enseignement. Le travail régulier avec l'OPLO et avec l'ensemble des partenaires s'en trouvera renforcé. Monsieur le Recteur souligne que cette participation accrue de l'Etat est d'autant plus significative qu'elle se place dans un contexte budgétaire global contraint.

Monsieur Roux, conseiller régional et 1^{er} vice-président de l'OPLO se réjouit de cette avancée importante et espère que le deuxième poste de chargé de mission pourra être confié à un professeur qui n'enseigne pas l'occitan pour préserver la ressource devant élèves dans la discipline.

Monsieur Cros, directeur de l'OPLO, précise que les appels à candidatures pour les chargés de mission Enseignement ont été lancés et qu'ils sont en cours de diffusion dans les différentes académies. Il est prévu que chaque chargé de mission soit rattaché à une région académique.

Monsieur le Recteur estime que le renforcement des moyens de l'OPLO va permettre de nouvelles avancées. Il rappelle que l'académie de Toulouse est fortement impliquée dans l'enseignement de la langue régionale et précise qu'elle est restée active dans ce domaine durant la période inédite que nous venons de traverser.

Monsieur Lepoint, représentant le SE-UNSA, fait part dans une déclaration préliminaire de la préoccupation majeure que représente la réforme du lycée pour l'enseignement des langues régionales avec une baisse importante des effectifs. Il regrette que la récente brochure académique « L'occitan au lycée » ne mentionne pas le lycée professionnel. Il constate l'absence d'ouverture de

nouveaux sites bilingues français-occitan et s'alarme de la concurrence que pourrait représenter le développement de classes bilingues français-anglais.

Mme Noilhan, pour le SGEN CFDT, souhaite que la convention académique soit signée et appliquée au plus tôt.

Monsieur le Recteur indique que ces sujets seront abordés au cours de la réunion.

I- L'occitan dans l'académie de Toulouse. Année scolaire 2019-2020

Monsieur le Recteur rappelle que la convention académique pour l'enseignement de l'occitan a été approuvée par l'ensemble des partenaires suivants : Région Occitanie, Office public de la langue occitane, Conseils départementaux de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et Ville de Toulouse.

La perspective d'une signature régionale, à une date commune pour les académies de Toulouse et de Montpellier, est recherchée. Ce pourrait être en septembre, avec le souhait de donner du relief à cette signature et de communiquer largement sur l'enseignement de l'occitan à cette occasion.

Monsieur Roux, conseiller régional d'Occitanie, indique que la Région et l'OPLO sont dans l'attente, dans des délais très brefs, d'une finalisation du texte pour l'académie de Montpellier. Il s'agit en effet de pouvoir soumettre ce texte à l'approbation de la prochaine assemblée plénière régionale qui aura lieu le 16 juillet prochain. Dans le cas où la convention de Montpellier prendrait du retard, il estime qu'une signature en septembre pour l'académie de Toulouse n'est pas à écarter.

Monsieur Agar, IA-IPR d'occitan, évoque ensuite la mobilisation des enseignants d'occitan, tant dans le premier que dans le second degré, pour assurer la continuité pédagogique durant la période exceptionnelle qui vient d'être vécue. Il les remercie, de même que les organismes et associations œuvrant pour la culture occitane qui ont apporté leur contribution et mis leurs ressources à disposition des enseignants et des familles.

Monsieur le Recteur rappelle que le partenariat avec la presse régionale dans le cadre du dispositif « Nation apprenante » a pris en compte la langue et la culture occitanes.

M. Agar présente les différents documents mis à disposition par l'académie pour l'information des élèves et des familles, en référence au groupe de travail évoqué lors du précédent conseil académique. Il ajoute que le document interacadémique sur le lycée, en cours de validation, porte mention du lycée professionnel.

M. le Recteur remercie l'OPLO pour son rôle dans l'élaboration de ces documents, tout particulièrement la série de vidéos dédiées à des témoignages d'élèves ayant suivi un parcours d'occitan. Les liens d'accès à ces productions seront donnés dans le document annexe à ce compte rendu.

Monsieur le Recteur précise que 194 lycéens de 1^{ère} ont suivi un enseignement d'occitan cette année, dont 89 ont passé les épreuves de contrôle continu en LVB pour le baccalauréat 2021 (E3C1).

Madame Batbie, pour le SE-UNSA, estime que la possibilité d'inscription en occitan LVB n'est pas toujours prise en compte dans les établissements et demande si le choix LVB Occitan/LVC Anglais est possible.

Monsieur Agar rappelle que les textes donnent la possibilité de permuter LVC et LVB à l'entrée en classe de 1^{ère}. Il précise que le choix de l'ordre des langues souhaité par l'élève doit impérativement être fait dès l'inscription en 1^{ère} afin qu'il y ait concordance entre la formation en établissement et l'inscription au baccalauréat. Il précise que les élèves sont accueillis dans des groupes mixtes LVB/LVC

sans modification de l'organisation prévue par l'établissement. Il ajoute que le profil LVA espagnol/ LVB Occitan /LVC Anglais, existe cette année dans l'académie.

Monsieur le Recteur souligne l'effort engagé par l'académie pour soutenir l'accroissement de la ressource enseignante en occitan par des formations linguistiques de qualité.

Monsieur Agar fait un rapide bilan de ces formations offertes aux enseignants titulaires désirant monter en compétence en occitan. Il rappelle l'intérêt manifesté par les participants et remercie les formateurs pour leur implication.

III- La préparation de la rentrée 2020

Monsieur le Recteur indique que 52 ETP sont mobilisés au niveau académique pour organiser l'enseignement de l'occitan dans les collèges et lycées à la rentrée 2020. Ce budget est en hausse. Il vient compléter les heures propres allouées par chaque établissement.

L'enseignement bilingue est intégralement financé par des moyens spécifiques tandis que l'enseignement optionnel fait l'objet d'un financement partagé entre l'apport de chaque établissement et l'apport de moyens académiques.

Monsieur le Recteur indique que 10 places sont ouvertes à la session 2020 du Concours spécial de recrutement de professeurs des écoles, contre 8 à la précédente session. Les résultats d'admission seront connus le 15 juillet.

Monsieur Agar précise que les bourses Ensenhar-Etudiant financées par l'OPLO seront reconduites en 2020 -2021. Elles soutiennent les étudiants qui s'engagent à présenter le CRPE spécial.

Monsieur Cros ajoute que la vidéo support de communication pour ces bourses a été actualisée.

Monsieur Agar indique que, pour le 2nd degré, l'académie accueillera entre 2 et 4 stagiaires certifiés d'occitan à la rentrée, que 4 professeurs quittent l'académie et 4 professeurs y entrent. Il ajoute que les formations linguistiques pour les titulaires des 1^{er} et 2nd degré seront reconduites et qu'une articulation avec les bourses Ensenhar-Professeur de l'OPLO sera recherchée.

Monsieur le Recteur aborde l'ouverture de nouveaux sites bilingues du 1^{er} degré et indique que le contexte d'épidémie n'a pas permis de mener à terme les études engagées, les réunions de préparation et d'information des familles n'ayant pu se tenir au 3^{ème} trimestre. Il annonce qu'à Vic-Fezensac, dans le Gers, le projet bilingue débutera dès la prochaine rentrée par un enseignement renforcé de l'occitan. L'ouverture prévue à Toulouse sera reportée à la rentrée 2021. Dans plusieurs départements, des repérages d'écoles susceptibles de proposer le bilinguisme sont aussi en cours.

Monsieur Agar précise les ouvertures prévues dans le 2nd degré :

EDS LLCER (spécialité :

-Reconduction en 1^{re} aux lycées Saverne de L'Isle-Jourdain (32) et Saint-Sernin de Toulouse, avec montée en terminale.

-Ouverture en 1^{re} au lycée Jean Jaurès de Saint Affrique (12)

Enseignement bilingue :

-Ouverture d'un enseignement d'occitan au lycée de Fonsorbes (31) : continuité du bilinguisme du collège de Saint-Lys

-Ouverture d'une DNL Histoire-Géographie en 6^{ème} au collège de Lisle-sur-Tarn (81) : continuité du 1^{er} degré

-Ouverture d'une continuité bilingue au collège Pyrénées de Tarbes (65) : continuité des écoles de Juillan, Ossun et Ibos. Pas de ressource humaine pour la DNL Technologie qui reste à l'étude pour la rentrée 2021.

Enseignement optionnel :

Ouverture d'un enseignement d'occitan au collège Leclerc de Saint-Gaudens (31) : continuité inter-degrés.

Madame Ribes, conseillère départementale du Gers, se réjouit de ces avancées et se félicite du partenariat constructif avec les services départementaux de l'éducation nationale et avec les associations. Elle ajoute que les étapes suivantes concerneront les secteurs du Savès et de la Lomagne.

Madame Nicolas-Foix, IEN représentant M. l'IA-DASEN du Gers, précise que le projet d'enseignement renforcé à Vic-Fezensac repose sur un horaire hebdomadaire de 3 heures. Elle confirme que ce dispositif a vocation à évoluer en enseignement bilingue à parité.

Monsieur le Recteur se félicite que des partenariats positifs avec les territoires dessinent une trajectoire de développement.

Monsieur Isopet, représentant le CREO de l'académie de Toulouse, remercie Monsieur le Recteur pour le budget académique dédié à l'occitan. Il s'alarme de la forte baisse du nombre de lycéens pouvant suivre des cours d'occitan dans le nouveau lycée et des fermetures d'enseignement qui en découlent. Il craint que le développement de l'enseignement des langues étrangères ne se fasse au détriment de celui de l'occitan. Il rappelle plusieurs questions en suspens : le conseiller pédagogique pour le département du Lot, la fermeture annoncée d'un ½ poste de conseiller pédagogique dans le Tarn, la continuité bilingue dans les collèges de Montauban et au lycée de Montech, le recours au sous-service des professeurs d'occitan.

Monsieur le Recteur rappelle les avancées de l'académie sur le financement des enseignements, les continuités assurées et la communication. Pour les mesures relevant du niveau national, il indique que le comité de suivi de la réforme du lycée continue à travailler et à proposer des ajustements au ministre.

Monsieur Brabet, IEN, représentant M. l'IA-DASEN du Tarn, indique que la réorganisation des conseillers pédagogiques de langues vivantes a été dictée par la nécessité de services d'enseignement accrus. Il précise qu'un poste entièrement dédié à l'occitan est maintenu. Il ajoute par ailleurs que la réorganisation de l'enseignement bilingue à Castres est toujours d'actualité et que le repérage d'un nouveau site dans le secteur d'Albi est en cours.

Monsieur Doussine, IEN représentant M. l'IA-DASEN du Tarn-et-Garonne, indique que le collège Azaña de Montauban n'a pas actuellement la capacité suffisante pour accueillir des élèves bilingues par dérogation de secteur. La perspective d'extension du collège pourrait permettre de mieux répondre à ce besoin. Le collège Olympe de Gouges est pour l'heure identifié comme pouvant organiser la continuité bilingue si les parents le souhaitent.

Monsieur Papillon, IA-DASEN du Lot, rappelle qu'un poste de professeur animateur à temps plein est dédié à l'occitan. Il annonce qu'une mission à ½ temps est confiée à Monsieur Menassol pour développer des projets culturels occitan dans les collèges et lycées ainsi que des formations m@gistère en occitan dans le département. Il précise qu'il n'y a pas à ce stade de création de classes bilingues en anglais dans le Lot et que l'objectif de nouvelles classes bilingues en occitan sera poursuivi.

Monsieur Lacroix, représentant l'Université Jean Jaurès, renouvelle ses inquiétudes quant à l'impact de la baisse d'effectifs au lycée sur les formations offertes à l'université : métiers de l'enseignement, métiers du patrimoine, métiers de la recherche.

Monsieur Roux appelle l'attention de Monsieur le Recteur sur le signe négatif envoyé par la réduction du potentiel d'animation pédagogique dans le Tarn. La convention prévoit un poste par département : ce doit être un plancher et non un plafond.

Madame Rabout, conseillère départementale du Tarn, souligne l'implication de la collectivité qu'elle représente pour accompagner le développement de l'occitan sur son territoire, en partenariat notamment avec de nombreuses associations.

Madame Batbie s'interroge sur l'influence que pourraient avoir les territoires sur la revalorisation des langues régionales au lycée. Elle estime que la modalité « sensibilisation généralisée » en collège est de nature à favoriser la transmission de la langue et de la culture régionales qui est une responsabilité collective.

Monsieur Grosshans, directeur adjoint de Canopé Occitanie rappelle que le réseau Canopé accompagne l'enseignement de l'occitan et confirme qu'il poursuivra son engagement.

Monsieur le Recteur souligne que de nombreux dispositifs d'action culturelle de l'académie permettent d'intégrer la langue et la culture occitanes. Il signale que plusieurs appels à projets lancés par la région Occitanie intègrent l'occitan et sont proposés aux écoles, collèges et lycées.

Monsieur Cros, directeur de l'OPLo, présente l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane menée en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran. Une telle enquête n'avait pas été menée depuis dix ans. Il indique que la restitution complète des résultats sera faite en septembre.

Il informe par ailleurs que l'OPLo va attribuer une bourse à un doctorant dans le cadre d'une convention individuelle de formation par la recherche (CIFRE). La recherche porte sur « l'enseignement bilingue de l'occitan : analyse des représentations sociolinguistiques et élaboration d'une argumentation scientifique ».

Monsieur le Recteur, dans sa conclusion, se félicite de la tenue constructive de cette deuxième réunion annuelle du CAEOC et remercie tous les participants. Il rappelle l'engagement de l'académie pour l'enseignement de l'occitan, notamment grâce à un budget dédié, et se réjouit que les nouvelles aides financières et humaines apportées à l'OPLo contribuent à la poursuite du développement prévu. Il souhaite que les avancées dans les travaux de communication sur l'enseignement de l'occitan se poursuivent et que la prochaine réunion du conseil académique puisse se tenir en fin de premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

Annexe 1 : liste des participants

Annexe 2 : diaporama de réunion

CAEOC du 29 juin 2020. Liste des participants

Présidence : M. Benoit DELAUNAY, recteur de l'académie de Toulouse

Administration

IA-DASEN 09	Mme ESCANDE, CPD
IA-DASEN 12	Mme ROLLAND, IEN
IA-DASEN 31	M. BREVET, IA-DAASEN
IA-DASEN 32	Mme NICOLAS-FOIX, IEN
IA-DASEN 46	M. PAPILLON, IA-DASEN
IA-DASEN 65	M. AUMAGE, IA-DASEN
IA-DASEN 81	M. BRABET, IEN
IA-DASEN 82	M. DOUSSINE, IEN
Secrétariat général	M. FAISY, secrétaire général adjoint
DOS (organisation scolaire)	M. CAUSSÉ, directeur
DAAC (action culturelle)	<i>excusée</i>
IA-IPR occitan	M. AGAR
Chefs d'établissement	M. JOURDE, principal
CANOPE Occitanie	M. GROSSHANS, directeur adjoint
UNIVERSITE J. JAURES	M. LACROIX, président honoraire,

Etablissements et parents d'élèves

SNES-FSU	Mme MANZATO
SE-UNSA	M. LEPOINT, Mme BATBIE
SGEN	Mme NOAILHAN
FCPE	Mme MALEVILLE, présidente
PEEP	Mme GERMA
APPEL	<i>excusé</i>
OC-BI	Mme RALU, présidente ; M. PECH, chargé de mission

Collectivités - Associations

Région Occitanie	M. ROUX, conseiller régional, vice-président de l'OPLO ; M. VIALARD, responsable de l'unité catalan-occitan
CD de l'Ariège	<i>excusé</i>
CD de l'Aveyron	M. ROUMAGNAC, directeur de la culture
CD de la Haute-Garonne	M. BAGNERIS, conseiller départemental
CD du Gers	Mme RIBES, conseillère départementale
CD des Hautes-Pyrénées	M. GIUSTINIANI, directeur des archives; M. PUGIN, chargé de mission
CD du Tarn	Mme RABOUT, conseillère départementale
CD du Tarn-et-Garonne	<i>excusé</i>
Mairie de Toulouse	<i>excusée</i>
CREO	M. ISOPET , président
FELIBRIGE	Mme AUBAN, présidente
IEO Institut d'Estudis Occitans	M. GOSSET, directeur

OPLO	M. CROS, directeur
------	--------------------